

Installation du Conseil Municipal

M. Robert SCHWINT : Je vais procéder à l'installation du nouveau Conseil Municipal élu le 18 mars.

Je vous rappelle que dans les communes de 3 500 habitants et plus, tous les candidats étant élus le même jour, l'ordre du tableau dépend d'une part du nombre de suffrages obtenus par la liste et d'autre part pour les candidats d'une même liste, de la priorité d'âge.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir vous lever à l'appel de votre nom :

Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Marguerite DUFAY, Mme Nicole DAHAN, Mme Paulette GUINCHARD- KUNSTLER, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, M. Jean-Loup COLY, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Eric ALAUZET, M. Bruno LEGEARD, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, Mme Frédérique MOZER, M. Franck MONNEUR, Mme Annaïck CHAUVET, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, Mme Karine GEIGER, M. Sébastien MAIRE, Mme Safia N'MINEJ, M. Marcel POCHARD, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Pascal BONNET, M. Alexandre CHIRIER.

Les listes en présence le 18 mars ont obtenu :

* Liste conduite par M. Jean-Louis FOUSSERET «l'Avenir en tête, Besançon en Verts et avec tous» : 18 330 voix (55,30 %), soit 43 sièges.

* Liste conduite par Jean ROSSELOT «Pour Besançon, Réussir le changement» : 14 816 voix (44,70 %), soit 12 sièges.

Par conséquent, je déclare le Conseil Municipal élu le 18 mars 2001 installé dans ses fonctions.

«M. LE MAIRE : Je souhaite que la majorité dans cette assemblée travaille pendant les six années, et non comme cela arrive souvent où l'on travaille un ou deux ans puis on se repose avant de reprendre lorsqu'une échéance approche. Je souhaite surtout que cette majorité continue de bien travailler et qu'effectivement vous restiez unis, vous êtes 43, restez 43. A l'opposition je souhaite d'être une opposition constructive qui soit une force de proposition et vous verrez que les bonnes propositions seront reprises, j'en suis persuadé, par la majorité autour de Jean-Louis FOUSSERET. Je cède maintenant ma place à la doyenne, une jeune doyenne car il y a plus d'une dizaine d'années d'écart entre nous (applaudissements).

Mme Joëlle SCHIRRER : Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, selon la formule consacrée, c'est au bénéfice de l'âge que j'ai l'honneur de présider cette séance. Un constat s'impose : vous êtes sans doute jeunes mesdames et messieurs les élus, très jeunes puisque je suis la doyenne de cette assemblée et que je me sens jeune encore. Monsieur le Maire, nous avons été témoins de l'action que vous avez conduite depuis 1977. Vous avez marqué profondément l'histoire de notre ville et l'oeuvre accomplie s'inscrit aujourd'hui plus qu'hier dans nos mémoires. Elle a prolongé celle de votre prédécesseur, Jean MINJOZ. Vous l'avez marquée de votre empreinte. Vous avez harmonieusement conjugué réflexion politique et volonté d'une mise en oeuvre rapide. Vous laissez des chantiers achevés ou en voie d'achèvement comme la piscine La Fayette, la réhabilitation du

centre-ville et bien d'autres encore. Nous avons reçu dans nos boîtes aux lettres un document qui relate les moments forts et les actions minutieusement choisies, belle illustration. Ce document est à l'image de votre carrière politique : élégant, sobre et dans un format discret. Quelle richesse et quel bel itinéraire se construit page après page. Oui, que d'événements, que de dialogues se trouvent ici colligés et ce n'est là que la face émergée de l'iceberg.

24 ans comme premier citoyen de la ville et pour tout commentaire «comme le temps a passé vite». Qui a prononcé ses paroles ? Vous Monsieur le Maire ou vos concitoyens ? Aujourd'hui nous pouvons affirmer tous ensemble vous et nous, 24 ans déjà ! Avant de procéder à l'élection du nouveau maire, je voudrais vous redire combien nous avons apprécié le climat de tolérance que vous avez toujours fait régner, voire exigé et le dialogue constructif que vous avez su engager avec tous y compris avec ceux qui ne vous apportaient pas leur soutien politique. C'est grâce au souffle de véritable démocratie que vous avez su impulser sur notre ville que votre navire est arrivé à bon port. Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage. Oui, Monsieur le Maire, vous avez fait un beau voyage. Merci au capitaine au long cours d'avoir visé pendant 24 ans le livre de bord et de le déposer aujourd'hui, de déposer son rapport de maire en ayant su entraîner les membres de l'équipage et laisser dans son sillage des hommes et des femmes de qualité (applaudissements)».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 2 avril 2001.